ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

limites territoriales

Question écrite n° 1083

Texte de la question

M. Thierry Mariani demande à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales de bien vouloir lui communiquer, pour les vingt dernières années, la liste des communes dont les limites territoriales ont été modifiées. Il souhaite également que lui soient précisées, pour chacune des communes concernées, la date, les raisons et la nature (transfert, fusion ou création) de la modification des limites territoriales.

Texte de la réponse

Les procédures de modification des limites territoriales sont diverses. Si certaines d'entre elles relèvent d'un décret en Conseil d'Etat, lorsque la modification territoriale a pour effet de porter atteinte aux limites cantonales, la majeure partie relève d'une procédure déconcentrée. Elles sont mises en oeuvre par le représentant de l'Etat soit en application des articles L. 2112-3 et suivants du code général des collectivités territoriales, soit dans le cadre d'une procédure de remembrement instituée par le code rural. Le ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales n'a donc pas connaissance de l'ensemble des procédures de modifications territoriales qui ont été menées depuis vingt ans.

Données clés

Auteur : M. Thierry Mariani
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1083
Rubrique : Communes
Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 2 décembre 2002
Question publiée le : 29 juillet 2002, page 2739
Réponse publiée le : 9 décembre 2002, page 4816